



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Saison 2018-2019  
Procès-verbal n°1

## EXAMEN ARBITRE DE DISTRICT SESSION JUILLET 2018

La commission départementale de l'arbitrage du Calvados a organisé une session d'examen au titre d'arbitre de district le samedi 7 juillet 2018 au siège du district du Calvados de Football.

Les candidats ont suivi une formation au centre sportif normand d'Houlgate du 29 juin au 1er juillet 2018 animée par la section Formation & Examens :

- 12h de théorie en salle : présentation de l'arbitrage, des lois du jeu, des tâches administratives...
- 6h d'ateliers pratiques sur le terrain : la technique d'arbitrage, l'usage du sifflet, la relation aux autres...

Le jury est composé de :

- M. Dominique de la COTTE, président de la commission départementale de l'arbitrage : président
- M. Denis AHMED, Richard BRIE, François DEBORDE et Patrick TELLIER

Les épreuves sont notées sur 30. Pour être admis arbitre stagiaire, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 15.

Les copies sont consultables, sur RDV, au siège du district auprès de la commission départementale de l'arbitrage.

Les candidats admis arbitres stagiaires seront accompagnés et évalués sur le terrain par un membre de la CDA sur une rencontre de Départemental 3 ou U15 pour les candidats âgés de moins de 23 ans.

La commission, après analyse des rapports d'observation, arrêtera la liste des stagiaires nommés arbitre de district. La liste sera présentée au comité directeur du district pour validation.

Nom	Prénom	Date de naissance	Club	Note sur 30	Statut
BOULET	ALAIN	04/08/91	CHL TERRE ET MER	13,50	Ajourné
BOYER	J-PIERRE	13/04/64	USON MONDEVILLE	7,00	Ajourné
DIA	IBRAHIMA	07/08/84	CA LISIEUX	18,25	Admis
DONNART	STEPHANE	13/08/78	US AUNAY	16,25	Admis
LECOMTE	J-PHILIPPE	08/06/73	FC BAIE DE L'ORNE	15,75	Admis
LECONTE	ALEXANDR	06/06/05	STADE ST SAUVEUR	13,00	Ajourné
LERAY	LAURENT	05/10/70	US VILLERS BOCAGE	13,00	Ajourné
LEZIER	THOM	09/02/02	AS VILLERS HOULGATE	14,25	Ajourné
LIBEAU	BENOIT	24/04/80	ASPTT CAEN	19,25	Admis
PARISI	NICOLA	23/10/85	AS ST DESIR	15,00	Admis
QUETTIER	DAVID	09/06/87	USM BLAINVILLE	20,75	Admis
RUFFRAY	THIBAUD	08/07/00	AS VILLERS HOULGATE	17,50	Admis
TAIBA	KARIM	16/06/84	ASS CAEN SUD	16,25	Admis
TARCHOUN	RAMZI	21/06/82	ASS CAEN SUD	17,25	Admis
VAIL	JORDAN	26/09/99	US THAON FVM	10,50	Ajourné
VERROLLE	JUSTINE	20/08/03	AJS OUISTREHAM	18,25	Admis

Les décisions inscrites au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel (courriel : [appel@foot14.fff.fr](mailto:appel@foot14.fff.fr) / adresse postale : 4 avenue du parc Saint-André 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR), dans le respect des dispositions figurant à l'article 190 des Règlements Généraux.